



BULLETIN D'INFORMATIONS N°43

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2007 :

Sous la présidence de M. Vincent BALLOT

10 conseillers présents.

Pouvoirs de Michel BAILLY pour Alain DEMONT, de Pierre BERREUR pour Philippe BALLOT et de Jérôme THEVENOT pour Paul BALLOT.

Absent : Alain VÉFOND.

Secrétaire de séance : Bernadette MADIOT.

Ordre du jour :

- Budgets primitifs 2007 : Commune, Services Eau et Assainissement ;
- Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration ;
- Création de la 6^{ème} classe de maternelle – engagement de la commune
- Vente terrains à Néolia ;
- Questions diverses.

M. le Maire commence par demander s'il n'y a pas de remarques particulières sur le compte-rendu du précédent conseil. Il n'y a aucune remarque.

I. Budgets primitifs 2007 : Commune, Services Eau et Assainissement

M. le maire procède à la lecture des différents budgets primitifs.
(voir tableaux en dernière page)

Passage aux votes :

Budget Commune **adopté à l'unanimité ;**

Budget du service des eaux **adopté à l'unanimité ;**

Budget du service assainissement **adopté par 12 voix pour et 1 abstention.**

Taux des quatre taxes et tarifs eau et assainissement :

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de n'augmenter ni le taux des taxes pour la part communal, ni le prix de l'eau et de l'assainissement.

II. Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration

La consultation des bureaux d'étude n'étant pas terminée, cette question est reportée à une date ultérieure.

III - Création de la 6^{ème} classe de maternelle – engagement de la commune

Par une délibération **approuvée à l'unanimité**, le conseil municipal prend acte de la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'ouvrir une 6^{ème} classe maternelle à la rentrée de septembre 2007 et autorise le maire à engager toutes les dépenses entraînées par cette création.

IV – Vente terrains au groupe Néolia :

Considérant la proposition d'acquisition de la parcelle AC n° 30 présentée par Néolia, dans le cadre du projet d'aménagement au lieudit "Corvée des Tilleuls" et l'estimation des services fiscaux à 8 € H.T. le m², le Conseil Municipal accepte le projet de cession à la société Néolia de la parcelle AC n° 30 d'une contenance de 53a 80ca au prix de 13 € H.T le m², après son classement en zone 1NA du plan local d'urbanisme.

Il autorise le maire à signer une promesse de vente au profit de cet organisme.

V - Questions diverses

❖ Le club de tir à l'arc sollicite l'autorisation de créer un parcours boisé (au bois des Prêtres) pour initier les jeunes au tir nature.

Accepté à l'unanimité

❖ L'ONF propose l'entretien mécanique parcellaire des bois communaux pour 659,38 €

Accepté à l'unanimité

❖ La liste des subventions accordées aux associations est présentée par Bernard MORCHE.

Adopté à l'unanimité

❖ Les fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP demandent au conseil municipal de voter une motion pour protester contre la réduction de 8% de la dotation horaire du lycée Cournot de Gray, ce qui entraînera des suppressions de classes et de postes de professeurs et augmentation des effectifs dans des classes déjà surchargées.

Adopté à l'unanimité

❖ Suite à la dissolution de l'harmonie "La Concorde" en juillet 2006, le conseil municipal, **à l'unanimité**, prend une délibération demandant au maire de faire appliquer par tout moyen convenable, y compris l'action en justice, l'article 14 des statuts de cette association.

Cet article stipule, qu'en cas de dissolution, tous les actifs de la société (valeurs et matériel) doivent être rendus au maire de Marnay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 mai 2007 :

Sous la présidence de M. Vincent BALLOT

11 conseillers présents.

Pouvoirs de Michel BAILLY pour Philippe BALLOT.

Absent : Alain VÉFOND et Jérôme THEVENOT

Secrétaire de séance : Paul BALLOT.

Ordre du jour :

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration ;
- Pôle culturel : attribution du marché pour le lot n° 09 : sols et faïences ;
- Création de la 6^{ème} classe maternelle : demande de subvention pour le mobilier ;
- Questions diverses

M. le Maire commence par demander s'il n'y a pas de remarques particulières sur le compte-rendu du précédent conseil. Il n'y a aucune remarque.

I – Station d'épuration :

Pour construire la nouvelle station d'épuration, la municipalité avait lancé un appel d'offres de maîtrise d'œuvre. Un

certain nombre de cabinets ont répondu, parmi lesquels la commission d'appel d'offres a choisi le cabinet B.R.I. de Dole.

Pour un montant de 62 350 € HT, celui-ci propose une maîtrise d'œuvre concernant la construction de la station, le système de traitement des eaux usées, l'évacuation des boues, etc..

Ce choix est approuvé **à l'unanimité** par le conseil municipal.

II – Attribution du marché pour les sols et faïence de la salle culturelle :

Après un premier appel infructueux, un nouvel appel d'offres a été lancé concernant le lot n° 9 "sols et faïences" du pôle culturel.

À l'unanimité, le conseil municipal attribue le marché aux «Soliers Comtois» pour la somme de 38 720 € HT.

III – Demande de subvention pour l'achat du mobilier de la 6^{ème} classe maternelle :

À l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention pour acheter le mobilier rendu nécessaire par l'ouverture d'une 6^{ème} classe à l'école maternelle. La dépense prévue est de l'ordre de 5 000 €.

IV – Questions diverses :

Une partie du rempart du château, rue Conscience, est en mauvais état et doit être restauré rapidement. Le maire demande au conseil l'autorisation de demander une subvention pour aider au financement de ces travaux : **accordé à l'unanimité**.

Cette restauration pourrait se faire en même temps que la réfection de la toiture du pavillon des archives du château.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Information importante sur le cimetière :

Comme vous le savez, notre cimetière est presque saturé et, le 23 février 2007, le conseil municipal a décidé de confier sa restructuration à la société Elabor.

Celle-ci a commencé son travail en avril 2007 et nous prie d'informer la population de ses premières recherches concernant l'inventaire des tombes.

Voici l'avis qui a été affiché le 24 avril 2007 aux entrées du cimetière :

"Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la Mairie missionne le Groupe ELABOR Service Cimetière pour réaliser :

- ❖ Les travaux d'inventaire du cimetière.
- ❖ La mise en place d'un règlement
- ❖ La garantie ou le maintien des droits concédés

À cet effet, **toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes ou sans épitaphe et qui tient à maintenir ses droits ou places est priée de se faire connaître à la mairie soit :**

- en se présentant,
- en envoyant un courrier.

(N° de concession et nom des inhumés dans la tombe)

(Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage et de presse).

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration."

Le spectacle de Choralys :

"Enfermées dehors", tel est le titre du nouveau spectacle théâtral de Choralys

Art.com. C'est dans un charmant îlot de verdure entre **Avrigny et Autoreille** que la troupe se produira **les 6, 7 et 8 juillet à 21 h**. L'itinéraire sera fléché.

Une belle soirée en perspective qui conjuguera, pour notre plaisir, action, sujet d'actualité tragique et comique, jeux de lumière ... **Entrée : 5 €**

Fleurissement du village :

Comme les années précédentes, depuis quelques semaines, un certain nombre de bénévoles s'affairent pour fleurir et décorer les rues et place de Marnay.

Ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine et le résultat de leur travail commence à porter ses fruits.

Rendons-leur hommage et remercions-les chaleureusement pour leur dévouement sans faille.

Signalons, cependant, un point noir, facile à régler.

L'agréable coup d'œil de nos rues bien fleuries est souvent gâché par des poubelles jaunes qui restent sur le trottoir en permanence. Il nous semble qu'un minimum de civisme devrait susciter le respect du travail des bénévoles et que les utilisateurs de ces poubelles pourraient faire un effort pour les rendre invisibles entre deux ramassages.

Que pensera le jury du concours des villages fleuris lorsqu'il sillonnera notre village début juillet, si les rues agréablement décorées sont jalonnées de poubelles ? Merci d'y penser.

Peinture en fête à Marnay du 14 au 22 juillet 2007

Cette manifestation est devenue traditionnelle puisque c'est la 5ème année !

Exposition de peintures et sculptures dans les salles d'honneur et Corinne Gillier-Barbe.

Notons la venue de 2 sculpteurs bisontins :

- **Edouard Heyraud**, jeune artiste de 26 ans, à l'imagination débordante, crée ses sculptures à partir d'objets métalliques de récupération qu'il soude, visse, boulonne.....

Ces formes humaines d'un monde parfois mi-végétal mi-humanoïde, inspirées de BD, contes ou mythologie nous provoquent, nous dérangent, nous amusent... Il a exposé en Franche-Comté, mais aussi à Paris.

-**Paul PERNOT**, humaniste, charismatique travaille la terre et le plâtre. Il a récemment façonné le buste de Vauban pour la ville de Besançon.

Il animera le mardi 17 juillet un atelier terre pour les enfants de 6 à 12 ans.

S'inscrire, car on ne peut travailler que par petits groupes de niveau.

et d'un peintre :

- **Rénutal**, créateur du curvilisme. Il se situe entre abstraction et figuration. Dans ses tableaux, c'est un jeu incessant de lignes courbes et droites tant dans le fond que dans la forme. Ses œuvres sont tout un symbole évoquant aussi bien l'amour, la création, les sentiments... Le tout dans une palette de tons chauds, ocrés, orangés.

Nos invités d'honneur :

- **Annie CHAPATTE** présidente d'Art libre à Besançon, soutient notre fête depuis sa création ; fille du célèbre peintre bisontin, ses œuvres très colorées (paysages et fleurs) sont pleines de force, de caractère.

- **Jean-Paul VERNIER**, docteur est aussi un fidèle de Marnay ; il ne manquerait pour rien au monde les "Peintres dans la rue". Pour lui, Marnay est incontournable. Ses œuvres sont en constante progression : des petites aquarelles appliquées, il est passé à l'encre, travail fin et suffisamment flou pour provoquer notre imagination. Il s'est même lancé dans les "nus".

À vous de découvrir ces artistes ainsi que les œuvres de nombreux autres

participants. Vous pourrez peut-être gagner une de leur réalisation si vous achetez les billets de tombola qui vous seront proposés Le tirage aura lieu le dimanche 22 juillet à 18 h.

L'exposition sera ouverte tous les jours de la semaine et même en soirée le vendredi avec animations diverses telles que peintures sur bois, sur verre, art floral. Que de talents !

G. SUTTER

Concours des peintres dans la rue le dimanche 15 juillet :

Journée festive par excellence ! **Une trentaine de peintres débelleront leur chevalet et leurs pinceaux dans les rues de notre cité. Vous êtes invités à venir les rencontrer.**

Lors de votre virée matinale du dimanche, prenez le temps de vous asseoir sous le platane de la cour de la mairie, de siroter une boisson fraîche **au son de l'orgue de barbarie de Serge Masson et d'écouter ses chansons.**

L'après-midi, c'est le **groupe Quetzal**, (musique des Andes) qui flattera vos oreilles.

Vous pourrez cette année encore rencontrer le cyclo-peintre, talentueux et étonnant jeune artiste ainsi que le caricaturiste-portraitiste.

Vente d'aquarelles, maquillage pour enfants, atelier, diaporama..... et pour clore la journée à 18 h 30, remise des prix suivi du pot de l'amitié.

Invitez vos amis et connaissances !

Qu'on se le dise !!

G. SUTTER

BUDGETS PRIMITIFS 2007

COMMUNE

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
916 788 €	916 788 €	1 527 112 €	1 527 112 €
dans lesquels on trouve : Charges générales (personnel, chauffage, éclairage..) 706 000 € Charges financières 47 500 €		Rénovation salle polyvalente, sanitaires camping, aménagement rond-point, voirie 1 218 400 € Achat de matériel, mobilier, cimetière 56 800 €	Subventions : 601 125 € Emprunts : 539 423 € Autofinancement : 161 638 €
	Services : 59 850 € Impôts : 364 291 € Dotations : 289 509 €		

SERVICE DES EAUX

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
111 060 €	123 600 €	196 942 €	196 942 €
Charges générales et de personnel : 63 090 € Intérêts : 5 500 €	Vente de l'eau et branchements 117 000 €	Travaux (alimentation des Brosses, clôture périmètre de captage) 138 000 € Achat de matériel : 4 600 € Remboursement des emprunts : 7 200 €	Subventions et dotations : 100 832 € Emprunts : 67 500 €
excédent : 12 540 €			

SERVICE ASSAINISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
104 570 €	197 367 €	286 333 €	286 333 €
Charges générales et de personnel : 75 120 € Intérêts d'emprunts : 14 000 €	Taxes et redevance : 133 131 € Subventions : 13 910 €	Remboursement des emprunts (capital) : 75 600 € Maîtrise d'œuvre stat. d'ép. 70 000 € Raccordement égout au Paquey et eaux pluviales Beauregard : 126 223 €	Dotations et subventions : 20 300 € Emprunts : 130 000 €
excédent : 92 797 €			